

Compte Rendu du Conseil Municipal

Séance du mercredi 20 février 2019

Par suite d'une convocation en date du 15 février 2019, les membres composant le conseil municipal se sont réunis en mairie, le mercredi 20 février 2019 à 19h00, sous la présidence de Madame Sylvie TARAGON, Maire.

Présents : Sylvie TARAGON, Hervé BOUËDEC, Olivier PINGET, Brigitte DECLAS, Laurie FALCONNIER, Yves LEGER, Sophie MARTIN, Virginie MIANI, Laurent PASTOR, Eddy PETITFRERE, Jean-François REVILLOUD, André QUILLOT, Eric SOGNO-LINA

Excusés : Vivian ROUSSEL, a donné procuration à Sylvie TARAGON

Anne-Laure GUILLET, a donné procuration à Eric SOGNO-LINA

Sophie MARTIN, a donné procuration à Brigitte DECLAS.

Le Maire ayant ouvert la séance à 19h00, il a été procédé, en conformité avec l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.
Clôture de la séance à 21h35.

A été nommé secrétaire de séance : Olivier PINGET

1. Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 5 décembre 2018.

Le conseil municipal l'adopte à l'unanimité et à mains levées.

A noter que ce compte-rendu ne sera pas distribué. Il est consultable au panneau d'affichage et sur le site de la mairie.

2. DEL 01-2019 : Convention de gestion et d'entretien de rétablissement d'ouvrage d'art avec ATMB

Madame le Maire présente au Conseil Municipal une proposition de convention avec ATMB afin de régulariser la gestion et l'entretien des ouvrages d'art rendus nécessaires pour rétablir les routes communales interceptées lors de la construction de l'autoroute A40.

L'Etat demande aux concessionnaires de régulariser cette situation en mentionnant que l'ouvrage reste à la charge du concessionnaire et à la charge de l'utilisateur uniquement les enrobés, bordures de trottoirs, éclairages, ...

Cette convention dédouane la commune de la totale responsabilité de l'ouvrage.

Le conseil Municipal, après avoir délibéré,

- **Emet** un avis favorable au Plan de Délimitation modificative du Domaine Public concédé (ATMB/Autoroute A40)
- **Autorise** Madame le Maire à signer l'ensemble des documents inhérents aux remises des voies.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

19h15 : Arrivée de M. Yves LEGER, Conseiller Municipal.

3. DEL 20-2019 : Cession de la parcelle OA 146 au profit de Mme FILLON Mireille

Le Conseil Municipal,

Vu la demande de Madame FILLON Mireille qui souhaite acquérir la parcelle communale cadastrée OA n°146, jouxtant sa propriété à Beauchâtel,

Considérant que Madame FILLON s'engage à prendre à sa charge les frais notariés,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide de vendre à Madame FILLON Mireille la parcelle communale cadastrée section OA n°146, d'une superficie de 22 m2 au prix de 100€ le mètre carré, soit 2200€ (deux mille deux cent euros),

Autorise le maire à signer l'ensemble des documents inhérents à cette transaction.

4. Questions et informations diverses

- Madame le Maire remercie vivement tous les Clarcinois qui ont assisté en grand nombre à la cérémonie des vœux, ainsi que les membres du Conseil Municipal, du CCAS et de l'Aïkido Club pour leur participation à la bonne organisation de cette soirée.
- Un radar pédagogique a été installé à l'entrée d'Arcine en vue de réduire la vitesse excessive des véhicules. Il a été également implanté un avertisseur à l'entrée de Clarafond, route du Crêt du Feu.
- L'entreprise SCERCL a bientôt terminé le diagnostic eau potable. Les plans du réseau ont été réalisés, un jeu sera destiné à la commune, et un autre au Syndicat des Eaux.

19h40 : Arrivée de Mme Sophie MARTIN, conseillère Municipale.